



Mairie De Saint-Martin-De-Valamas

LETTRE D'INFORMATIONS JUIN 2017

St Martin, le 29 Mai 2017



STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE

RAPPEL

Pour le mieux vivre ensemble, nous attirons l'attention de chacun d'entre nous afin de fournir un effort significatif pour améliorer nos stationnements sur la commune.

Qu'il s'agisse des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, des parents avec poussette, des enfants ou enfin des fournisseurs en livraison, chacun doit être en capacité de circuler conformément à ce que prévoit le code de la route.

Faisons un effort significatif afin d'éviter les désagréments de la verbalisation... !



ELECTIONS LEGISLATIVES

Le 1er tour des élections législatives aura lieu **le dimanche 11 juin 2017 de 8 heures à 18 heures.**

Le 2^{ème} tour aura lieu le **dimanche 18 juin 2017 de 8 heures à 18 heures.**

Il est rappelé que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter dans les communes de 1000 habitants et plus. Votre carte d'électeur n'est pas obligatoire mais souhaitée.

PERMANENCE CPAM PRIVAS à la MAISON DE SANTE

2^{ème} et 4^{ème} **jeudi de chaque mois de 9h à 12h.** Secrétariat CIAS Val'Eyrieux au 04.75.20.29.96

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du secours catholique recevra **les 2 et 23 Juin à la Mairie Annexe sur la Place**, toutes celles et ceux qui ont envie de partager un moment chaleureux.

CENTRE DE LOISIRS

07/06 : « Les mains d'Andy Warhol » / concours de pétanque

14/06 : Surprise pour les papas / Installations des décors pour l'Ardéchoise

21/06 : Fête de la musique : Quizz musical et karaoké / Balade musicale

28/06 : Le jeu des mimes / Jeux à la cabane

05/07 : Et voilà les vacances arrivent ! Première baignade au plan d'eau !

ASSOC' ACTIVE

L'Assoc' Active propose en partenariat avec les Toiles du Doc, la projection du film Permis de tuer : **le vendredi 2 juin à 20h30 salle du pont.**

Permis de tuer est un documentaire écrit et réalisé par Agnes Pizzini. Elle sera présente pour parler de son film et animer la discussion autour du thème de la légitime défense. Le phénomène de la légitime défense n'est pas nouveau, mais la façon dont notre société s'en empare aujourd'hui interroge. Est-ce le signe d'une fracture profonde dans notre société en crise ou le sentiment d'une insécurité exacerbée? Le débat est dans l'air, la réalisatrice Agnes Pizzini y participe avec un documentaire de fond au coeur d'un procès exemplaire.

LES PETITES NOTES DE ROCHEBONNE

Le samedi 10 juin 2017 à 20H30, la chorale de St Martin « Les Petites Notes de Rochebonne » donnera son concert annuel à l'Eglise de St MARTIN.

A cette occasion elle recevra la chorale de « La Fontbelle et son chœur d'hommes » de St Etienne de Fontbellon.

Nous espérons vous offrir une belle soirée en chansons. Nous vous attendons nombreux.

Vos encouragements à notre travail de toute une année seront les bienvenus.

JOURNEE CITOYENNE LE 10 JUIN

Une journée citoyenne est organisée samedi 10 juin à Rochebonne.

Rendez-vous à partir de 8h30 sur la plateforme.

Se munir de gants, sécateur ou pioche.

A 12h30, pique-nique partagé, suivi d'une visite guidée et explications du prochain programme de travaux.

FETE DE L'ECOLE ST JOSEPH :

Dimanche 11 juin, à partir de 14H30 au patronage

14H30 : Concours de pétanque

15H00 : Spectacle des enfants

16H00 : Stands – jeux

18H00 : Groupe Amusi'chœur

Buvette et restauration

COURSE CYCLISTE L'ARDECHOISE

Le samedi 17 Juin, l'épreuve cycliste « l'ARDECHOISE » traversera une nouvelle fois ST MARTIN.
Comme chaque année, un ravitaillement sera servi sur la place par les nombreux bénévoles.

Par arrêtés municipaux du 10 mai 2017:

Vendredi 16 juin à partir de 14 heures jusqu'au samedi 17 juin 18 heures : stationnement de tous véhicules interdit sur la Place de la bascule (devant le bar des pêcheurs) et sur la place de la Mairie (partie haute et basse) – Parkings « cimetièrre » et « maison de santé » disponibles.

Samedi 17 juin de 8 h à 18 h : stationnement de tous véhicules interdit à la placette, rue du cadet, rue de la poste, rue du Garail.

Samedi 17 juin de 8 h à 18 h : circulation de tous véhicules interdite dans le sens ST AGREVE – LE CHEYLARD, sur le tronçon RD 120 compris entre le carrefour de Champchiroux et le carrefour du Cadet. Les véhicules seront déviés en sens unique (Champchiroux -> La Gare) par la rue La Dolce Via La Teyre.

Samedi 17 juin de 8 h à 18 h : L'accès à la place de la Mairie interdit aux voitures par la RD 120.

L'accès se fera par la déviation : Rue La Croix La Pierre- Rue des Durands – Rue des Horts.

Toute circulation sera interdite le 17 juin de 7H à 18H sur la départementale D120 à partir de la sortie de St Martin (carrefour Rochebonne) jusqu'à St Agrève.

Petit rappel pour les bénévoles de l'Ardéchoise 2017 : **Mise en place des chapiteaux, tables et décorations** : *Vendredi 16 juin à partir de 17H30 sur la place. Samedi 17 juin à partir de 6H30 - 7H00 pour le départ des festivités.* Il reste toujours des places disponibles pour vous inscrire en tant que bénévoles.

MEDIATHEQUE DES BOUTIERES- Communauté de communes Val'Eyrieux

Informations : 04-75-30-63-95, mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr

Ouvert mardi mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30, jeudi et samedi de 10h à 12h

Rappel: inscription gratuite pour les moins de 18 ans, individuel : 5€

Exposition Peintures

Du 20 juin au 7 juillet

L'exposition de fin d'année des adhérents de l'association "Mine de Couleur" sera visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

CLUB DES GENS HEUREUX

Pour les marcheurs du club des gens heureux : Repas **jeudi 22 juin**

Inscriptions avant le 8 juin au 04.75.30.49.18 aux heures de repas

FETE DE L'ECOLE PUBLIQUE :

Samedi 24 Juin, à partir de 14h00

Spectacle, nombreux Jeux gonflables, trampolines et toboggan géant

Concours de pétanque en doublette, Tirage de la tombola.

Buffet (crêpes, godiveaux, frites, grillades) et buvette.

L'AMBROISIE POUSSE, IL EST TEMPS DE L'ELIMINER AVANT LA FLORAISON

Rhône-Alpes est la région française la plus affectée par l'ambrosie. Cette plante de 70 cm environ, colonise de préférence les bords de routes, les parcelles agricoles, les berges des cours d'eau. Elle est identifiable à ses feuilles très découpées, vertes des deux côtés.

Pour limiter sa propagation, il faut intervenir en juin et juillet. L'action du Département s'attache à un fauchage sélectif et raisonné des bords des routes départementales ainsi qu'au traitement des zones infestées.

De votre côté, si vous constatez la présence d'ambrosie sur votre propriété arrachez-la ou fauchez-la (en mettant des gants et un masque). Hors de votre propriété si vous trouvez quelques plants supprimez-les, si par ailleurs vous trouvez une zone infestée signalez-la :

par téléphone au 0972 376 888

par courriel contact@signalement-ambrosie.fr,

par internet sur www.signalement-ambrosie

ou encore avec votre smartphone en téléchargeant l'application mobile « Signalement ambrosie ».

Retrouvez ces informations en ligne sur le site de la commune :
www.saintmartindevalamas.com